



Le système d'élevage transhumant, pratique ancestrale au Burkina Faso et dans toute l'Afrique de l'Ouest, est confronté à des facteurs de vulnérabilité (crise sécuritaire, pluviométrie irrégulière, compétition sur les ressources naturelles) qui menacent sa durabilité, fragilisent ses capacités d'adaptation et provoquent des tensions entre communautés qui résultent parfois en des conflits meurtriers.

Afin de mieux comprendre les tendances des mouvements transhumants et l'impact des fragilités sur les communautés transhumantes, l'OIM, au travers de sa **Matrice de suivi des déplacements (DTM)**, a déployé depuis juin 2019 l'outil de suivi de la transhumance (Transhumance Tracking Tool – TTT) avec le Réseau Bilital Maroobe (RBM) et ses antennes d'organisations d'éleveurs pour faire le suivi des mouvements de transhumants au Burkina Faso.

A partir d'octobre 2020, le TTT a été étendu dans les communes de Makalondi et Tera au Niger, Tessit au Mali en plus des communes de Kantchari, Seytenga et Tin-Akoff où il était déjà déployé au Burkina Faso.

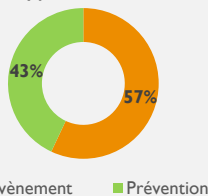
Cette extension a eu lieu dans le cadre du projet « **Promotion d'une Transhumance Pacifique dans la région du Liptako Gourma** » mis en œuvre conjointement par l'OIM et la FAO et financé par le **fond de consolidation de la paix du secrétaire général des nations unies (PBF)**.

Le TTT permet de comprendre les dynamiques liées à la transhumance transfrontalière entre le Burkina Faso, le Niger et le Mali. Il combine trois composantes : **la cartographie, le comptage et l'alerte**.

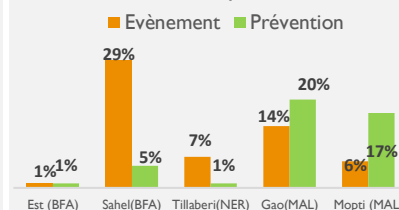
Le système d'alerte a pour objectif de recenser les événements liés à l'utilisation des ressources naturelles et aux pratiques agro-pastorales dans la région transfrontalière des pays du Liptako-Gourma, de comprendre les modes de résolution de conflits existants et d'informer les autorités compétentes afin de réduire les tensions dans les communes d'intervention. Ce système permet de recenser les alertes liées à un **événement conflictuel (alerte événement)** ou à un **mouvement massif ou inattendu de bétail (alerte prévention)** qui pourrait provoquer un conflit. Ce rapport présente les données de l'outil d'alerte pour le mois de juin 2021.

TYPES D'ALERTE

Type d'alerte

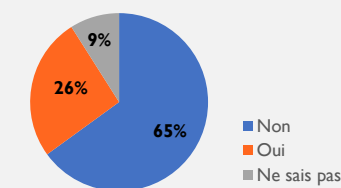


Alertes par zones

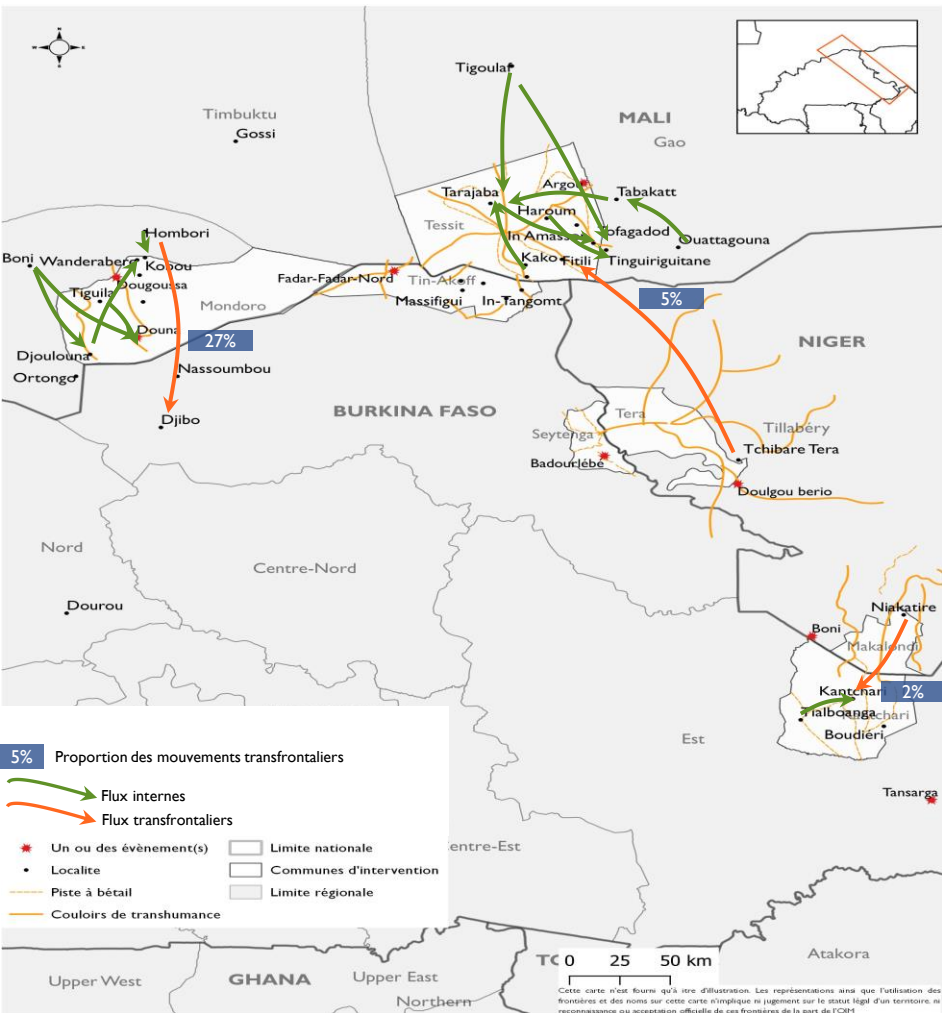
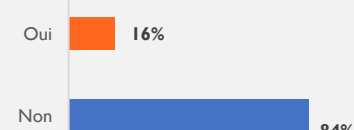


CONSEQUENCES DES ALERTES

Déplacement de population



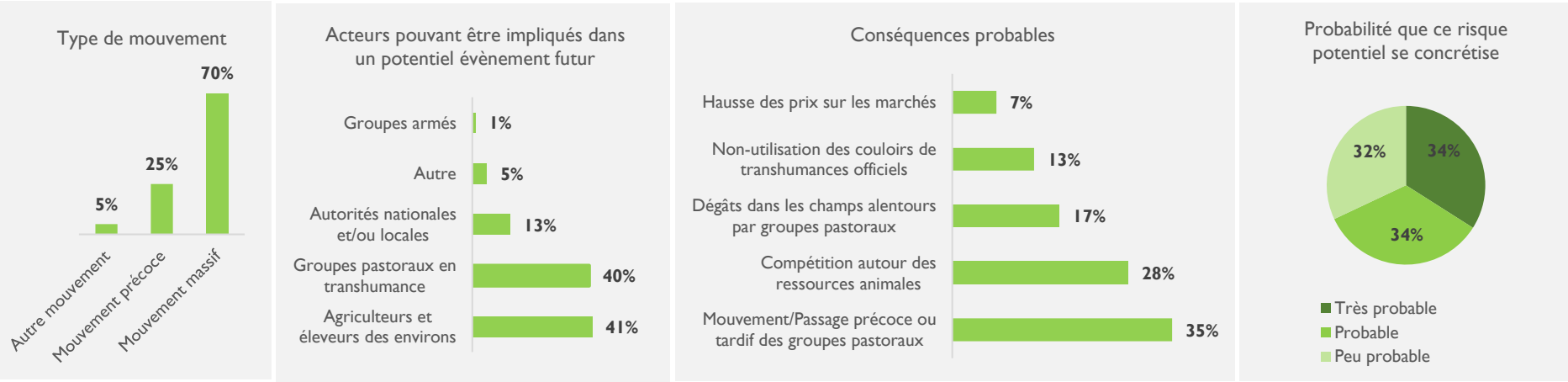
Blessés ou pertes en vies humaines



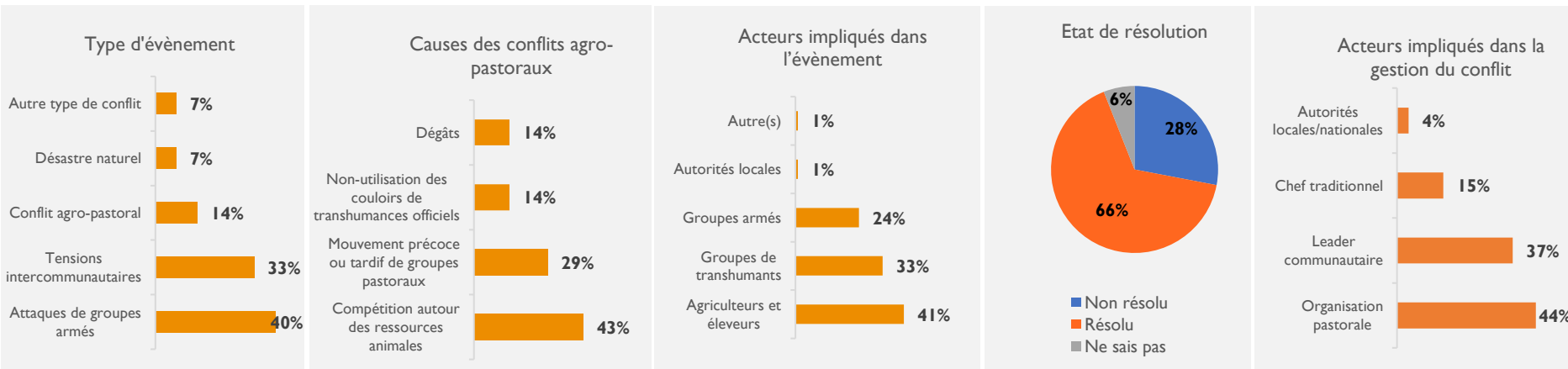
Pour ce qui concerne les alertes « préventions », de nombreux mouvements massifs ont été rapportés. Ils représentent 70 pour cent des alertes enregistrées contre 25 pour cent de mouvements précoces. Selon les informateurs clés, ces mouvements conduisent immédiatement à d'autres mouvements, à une compétition autour des ressources animales ainsi qu'à des dégâts dans les champs. Ce qui pourrait potentiellement entraîner des conflits agro-pastoraux et des tensions intercommunautaires. Pour tous les mouvements précoces et massifs observés, le risque qu'ils aient des conséquences néfastes est élevé. Par ailleurs, 66 pour cent de ces mouvements étaient internes (64% au Mali et 2% au Burkina) contre 34 pour cent transfrontaliers (27% en provenance du Mali et à destination du Burkina Faso, 5% en provenance du Niger vers le Mali et 2% en provenance du Niger vers le Burkina Faso).

Les alertes « évènements » reçues concernent principalement des attaques de groupes armés (40%). Elles sont caractérisées par des vols de bétail, des prélèvements de taxes illégales et une intimidation des populations à travers des menaces d'assassinats, voire même des meurtres et enlèvements. Ensuite, les alertes relatives aux tensions intercommunautaires (33%) sont dues à l'obstruction des pistes à bétail et la coupe abusive de bois dans des zones pastorales par certains agriculteurs. Ainsi cela entraîne des dégâts lors du passage du bétail dans les champs empiétant les pistes à bétail tandis que la coupe abusive de bois dans les zones pastorales, elle réduit des ressources alimentaires du bétail. Enfin les conflits agro-pastoraux restent considérables (14%) et sont dus à une compétition autour des ressources. A ce jour, 66 pour cent de ces évènements sont résolus avec l'implication des organisations pastorales, des leaders communautaires, et chefs traditionnels à travers notamment l'intermédiation sociale (cf. les réponses aux alertes p3).

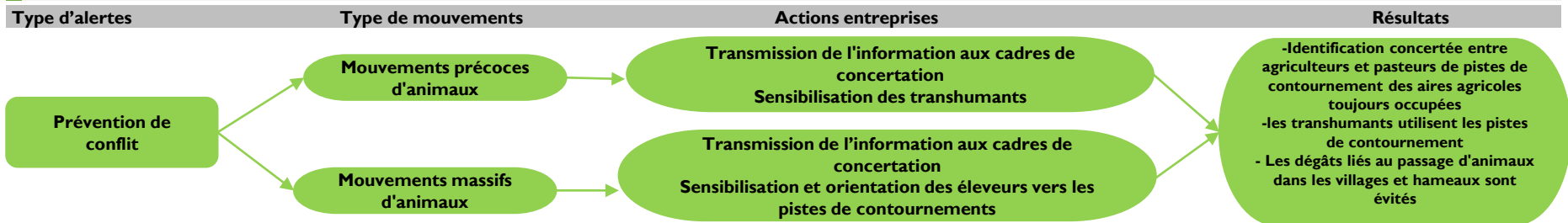
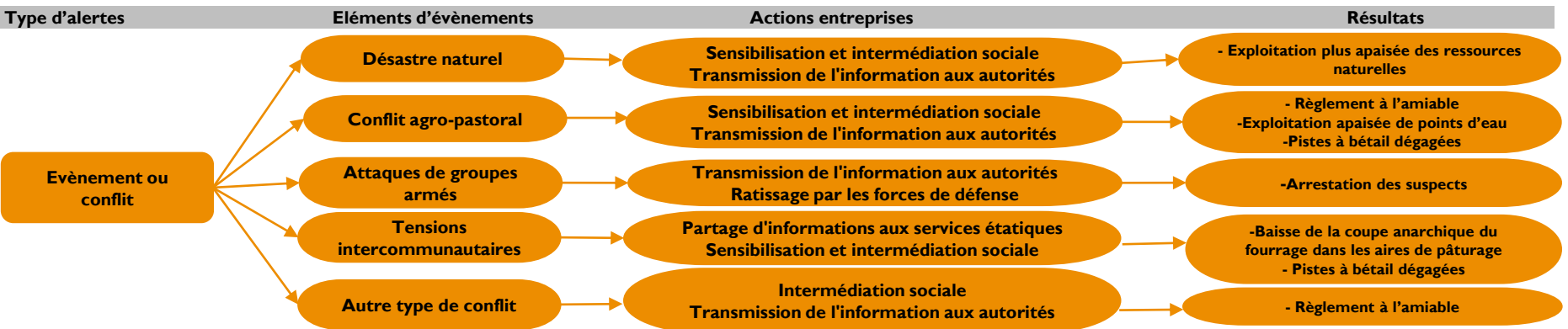
ALERTES PREVENTIONS



ALERTES EVENEMENTS



Suite à la transmission des alertes par les sentinelles et les enquêteurs aux points focaux des organisations pastorales du CRUS, RECOA, AREN et TASSAGHT, des actions sont entreprises par différents acteurs locaux pour apporter une réponse afin d'atténuer ou apaiser une situation conflictuelle indiquée par les « alertes événements » et d'éviter un conflit ou tension intercommunautaire imminent indiqué par les « alertes prévention ». Ainsi, selon les types d'alertes correspondent des actions de résolution ou de prévention des conflits liés aux mouvements transhumants. Ces actions constituent **les réponses aux alertes**.

REPNSES AUX ALERTES « PREVENTION »

REPNSES AUX ALERTES « EVENEMENTS »


Les données collectées sur les alertes ont permis aux organisations pastorales des pays du Liptako Gourma, Burkina Faso (CRUS; RECOA), Niger (AREN) et Mali (TASSAGHT), à travers leurs différentes communautés à la base, de **remonter l'information de danger convenablement et à temps aux autorités locales, aux leaders villageois et communautaires des communes d'intervention**.

Ces acteurs impliqués ont entamé des actions qui visent, pour ce qui est des alertes préventives, à éviter les conflits et les déplacements de populations qui en découlent. Quant aux alertes liées à un conflit, les acteurs ont atténué les effets de certains événements conflictuels liés à la transhumance par les dédommagements des victimes, l'intermédiation sociale, la sensibilisation sur les risques de conflits et l'adoption de stratégies adaptatives. Des actions sont toujours en cours afin d'avoir des résultats satisfaisants sur la résolution de tous les conflits rapportés par les alertes «événements» et de tous les mouvements relevés par les alertes «prévention».

Notons que les cadres ainsi que les mécanismes de résolution mis en place/dynamisés y contribuent. En effet, les membres des observatoires départementaux de prévention et de gestion des conflits communautaires de Kantchari et de Seytenga au Burkina Faso, les comités de paix de Makalondi au Niger, l'équipe des personnes ressources communales (EPRC) et les comité de paix de Tessit se saisissent de certains alertes liées aux conflits et apportent des solutions appropriées en vue de promouvoir une transhumance apaisée dans la Région.